

Revue de presse - Mai 2017

3500 (fête de la moto) (03/05/2017)



Simon Martinez a fait le show

MORVILLARS
03/05/2017



Simon Martinez a fait le show.

3 500

Ce lundi matin 1^{er} mai, au moment du rangement, Denis Fleury, président du Rétro Motos Cycles de l'Est et son staff étaient très satisfaits du déroulement de la 18^e Fête de la moto. Par un temps magnifique, pas moins de 3 500 passionnés de la moto sont venus pendant ces deux jours admirer les magnifiques machines. Le clou de cette fête a eu lieu dimanche à 14 h avec le show de Simon Martinez, plusieurs fois champion de France de stunt et demi-finaliste de « La France à un incroyable talent ».

Ce lundi matin 1^{er} mai, au moment du rangement, Denis Fleury, président du Rétro Motos Cycles de l'Est et son staff étaient très satisfaits du déroulement de la 18^e Fête de la moto. Par un temps magnifique, pas moins de 3 500 passionnés de la moto sont venus pendant ces deux jours admirer les magnifiques machines.

Le clou de cette fête a eu lieu dimanche à 14 h avec le show de Simon Martinez, plusieurs fois champion de France de stunt et demi-finaliste de « La France à un incroyable talent ».

Un secteur où il est difficile de trouver des aidants (8/05/2017)



Philippe Weber, directeur général de l'association Domicile 90

La nouvelle salle du conseil municipal, totalement refaite, a été inaugurée à l'occasion du goûter organisé dernièrement par Domicile 90 en présence de Denis Piotte, président de l'association.

L'occasion de faire le point avec Philippe Weber, directeur général de Domicile 90.

Comment définir Domicile 90 ? « Nous sommes la principale association d'aide à domicile du Territoire de Belfort avec 1 400 clients et 350 salariés. Dans le Sud Territoire, nous avons 300 clients pour 40 salariés ».

Quels sont vos projets ?

« Nous allons ouvrir de nouveaux services comme le jardinage, le bricolage et tout ce qui concerne le matériel médical. Nous allons nous adjoindre l'aide des étudiants du département Carrières sociales de l'IUT de Belfort-Montbéliard et de la section université de familles pour organiser des événements. Nous allons nous intéresser plus spécialement au Sud Territoire qui est un secteur où il est très difficile de trouver des aidants et du personnel. Il est très important que ceux-ci soient de villages proches pour mieux encadrer et aider les clients. En juillet prochain, nous allons également développer des ateliers sur le sommeil et la nutrition ».

Pourquoi ce goûter ?

« Nous voulons offrir un moment de répit, de convivialité, de partage entre aidants et professionnels en dégustant un délicieux goûter. L'occasion aussi d'écouter les belles chansons du duo composé de Jean-Luc Nougaret et de Dimitri Pacios. Pendant cette rencontre, les aidants peuvent demander des renseignements administratifs ou pécuniaires et les formalités nécessaires pour obtenir certaines aides ».

Pour faire vivre le club, c'est à la force de nos poignets (11/05/2017)



Philippe Génieux, vous êtes président du Rétro billard club depuis 2014. Quel bilan dressez-vous ?

Nous comptons six adhérents de plus depuis cette date. Notre salle de convivialité a été rénovée, les convecteurs remplacés, les fenêtres de la salle de jeu ont été isolées et des tapis ne nécessitant pas d'être chauffés ont été mis en place, cela à notre charge. Voilà pour ce qui va bien. Pour ce qui va moins bien, nous n'avons plus de subventions, depuis la création de la nouvelle ligue. Pareil en ce qui concerne celle qui était versée par le conseil départemental. Pour équilibrer, il nous a fallu majorer nos tarifs d'inscriptions de 5 € par mois. Avec la fusion des ligues de Bourgogne et Franche-Comté, nous avons dû changer nos tenues : finies les chemises, vive le polo... mais à notre charge. Bref, si l'on veut faire vivre les clubs, c'est à la force de nos poignets...

Niveau compétition, pouvez-vous en dire plus ?

Oui, on renouvelle l'Open 3 bandes régionales, pour permettre à certains compétiteurs de s'affronter à niveau équitable, sinon, ils ne feraient pas d'Open, car en nationale, le niveau est bien plus haut. Il y a aussi le challenge du Château et celui des amis.

Ce dimanche 8 mai, était organisée une finale 3 bandes : est-ce une première ?

Oui c'est une première dans le cadre de la fusion Bourgogne-Franche-Comté, avec deux Bourguignons et deux Franch-Comtois. Le vainqueur est Frédéric Bourdry de Champagnat. Pour mémoire, je rappelle que Damien Babe, notre benjamin, a gagné le championnat de ligue en libre R4, et que l'équipe 2 de Morvillars a remporté pour la deuxième fois le championnat des clubs, avec Belfort.

Un concert pour l'église (13/05/2017)



Les amateurs de musique italienne ont rendez-vous ce dimanche à Morvillars. Pour la bonne cause puisqu'il s'agit d'un concert destiné à recueillir des fonds pour la rénovation de l'église intercommunale de Méziré et de Morvillars.

Après la toiture, l'électricité et l'embellissement de l'intérieur, les travaux ont consisté aussi à la mettre en lumière la nuit. Et pour l'heure malgré la souscription lancée l'an dernier, il manque encore des fonds pour parvenir à boucler l'ensemble des travaux.

Le concert prévu ce dimanche à 17 h 30 permettra d'entendre la chorale Voce d'Italia de Seloncourt sous la direction de Gérard Bonassi. Entrée gratuite et collecte à l'issue de la prestation.

1 305 € pour restaurer les portes de l'église (16/05/2017)



1 305 € pour restaurer les portes de l'église

16/05/2017

Ce dimanche après-midi, dans l'église de Morvillars, ils étaient plus de 100 à assister au concert de la Voce d'Italia de Seloncourt. Ce groupe de 50 choristes dirigé par Gérard Bonassi, dont l'épouse était originaire de Morvillars, s'est produit gratuitement et a donné la totalité de la recette (1 305 €) à la commune pour restaurer les trois portes d'entrée de l'église.

Usine Beauseigneur : Seveso seuil Haut

Deux maires découvrent que l'entreprise de la commune voisine est classée "Seveso seuil haut" depuis juin 2015.

L'usine Beauseigneur de Froidefontaine est classée depuis 2015 en Seveso seuil haut. Une réalité que les maires de Bourogne et Grandvillars ont découverte la semaine dernière lors de la préparation d'un exercice.



Jean-François Roost, maire de Bourogne, et Françoise Ravey, maire de Morvillars, pointent le manque d'information par les services de l'État du nouveau classement de l'entreprise Beauseigneur. Photo S. COULON

Jean-François Roost n'en démord pas. Le maire de Bourogne dénonce « un manque flagrant d'information de la part des services de l'État ». À côté de lui, Françoise Ravey, maire de Morvillars, se dit « solidaire ».

En cause, le classement Seveso seuil haut de l'entreprise Beauseigneur à Froidefontaine, entré en vigueur en juin 2015. Les deux élus l'ont, comme ils l'affirment, découvert la semaine dernière lors d'une réunion

d'information pour le futur exercice qui permettra de tester le plan d'opération interne (POI) et le plan particulier d'intervention (PPI).

Les élus ont notamment été sollicités pour distribuer des plaquettes d'information aux habitants entrant dans le périmètre de « zone de danger » - « entre 60 et 70 foyers pour Bourogne », estime Jean-François Roost ; 345 habitants à Morvillars. « J'ai refusé de les distribuer », reconnaît le maire de Bourogne alors que Françoise Ravey les a réceptionnés en mairie et s'est engagée à faire de même. « Ce serait cautionner cette démarche de manque d'information et de communication », résume-t-elle

Ce changement de classement est intervenu à la suite d'une nouvelle directive Seveso 3 qui a reçu un accord institutionnel européen en mars 2012. Elle est entrée en vigueur en juin 2015. L'entreprise de Froidefontaine est passée de Seveso seuil bas à Seveso seuil haut du fait d'une quantité dépassant le seuil de produits « dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1 », comme le précise l'arrêté préfectoral signé le 24 juin 2015. Or cet arrêté a été notifié aux services de l'État, au maire de Froidefontaine mais pas aux maires de Bourogne et de Grandvillars.

Un « très haut niveau de sécurité »

« Il n'y a pas eu de changement dans les activités de l'entreprise », précisent les services de la préfecture, qui notent aussi que cet exercice se fait maintenant du fait que « le PPI doit entrer en vigueur au 1er juin ». Ces mêmes services soulignent par ailleurs que « l'établissement a un niveau de sécurité très haut ».

Pour autant, les deux maires se posent des questions. « Est-ce que cela ne va pas déboucher sur d'autres expropriations », s'interroge Jean-François Roost, « comme c'est le cas avec le site Antargaz ». « Ne veut-on pas minimiser les risques ? », questionne François Ravey.

« Nous voulons pouvoir être clairs avec les habitants pour éviter toute mauvaise rumeur et inquiétude. Et pour cela, les services de l'État doivent être transparents avec nous », concluent les deux élus. « Il n'y a pas d'incidence sur les riverains », a assuré Sabine Oppillart, directrice de cabinet du préfet du Territoire de Belfort.

Laurent ARNOLD

Un exercice jeudi matin

L'exercice PPI (pour plan particulier d'intervention) se déroulera jeudi 18 mai entre 9 h 30 et 11 h et simulera un incident au sein de l'entreprise située sur la RD23 à l'entrée de Froidefontaine en venant de Bourogne ou Morvillars. Pas d'inquiétude donc pour qui entendrait la sirène. « Cet exercice n'aura pas d'impact sur le fonctionnement des écoles », précisent les services de la préfecture. « Un périmètre de protection sera mis en place. Il pourrait entraîner de légers désagréments de circulation durant la tenue de l'exercice. »

Seveso 3 : de l'eau dans le gaz

L'usine Beauselgneur de Froidefontaine est classée depuis 2015 en Seveso seuil haut. Une réalité que les maires de Bourgogne et Grandvillars ont découverte la semaine dernière lors de la préparation d'un exercice.

Jean-François Roost n'en dément pas. Le maire de Bourgogne dénonce « un manque flagrant d'information de la part des services de l'État ». À côté de lui, Françoise Ravey, maire de Morvillars, se dit « solidaire ».

En cause, le classement Seveso seuil haut de l'entreprise Beauselgneur à Froidefontaine, entré en vigueur en juin 2015. Les deux élus l'ont, comme ils l'affirment, découvert la semaine dernière lors d'une réunion d'information pour le futur exercice (lire encadré) qui permettra de tester le plan d'opération interne (POI) et le plan particulier d'intervention (PPI).

Les élus ont notamment été sollicités pour distribuer des plaquettes d'information aux habitants entrant dans le périmètre de « zone de



Jean-François Roost, maire de Bourgogne, et Françoise Ravey, maire de Morvillars, pointent le manque d'information par les services de l'État du nouveau classement de l'entreprise Beauselgneur. Photo S. COULON

danger » - « entre 60 et 70 foyers pour Bourgogne », estime Jean-François Roost ; 345 habitants à Morvillars. « J'ai refusé de les distribuer », reconnaît le maire de Bourgogne alors que Françoise Ravey les a réceptionnés en mairie et s'est engagée à faire de même. « Ce serait cautionner cette démarche de manque d'information et de communication », résume-t-elle.

Ce changement de classement est intervenu à la suite d'une nouvelle directive Seveso 3 qui a reçu un accord institutionnel européen en mars 2012. Elle est entrée en vigueur en juin 2015. L'entreprise de Froidefontaine est passée de Seve-

so seuil bas à Seveso seuil haut du fait d'une quantité dépassant le seuil de produits « dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1 », comme le précise l'arrêté préfectoral signé le 24 juin 2015. Or cet arrêté a été notifié aux services de l'État et au maire de Froidefontaine mais pas aux maires de Bourgogne et de Grandvillars.

Un « très haut niveau de sécurité »

« Il n'y a pas eu de changement dans les activités de l'entreprise », précisent les services de la préfecture, qui notent aussi que cet exercice

se fait maintenant du fait que « le PPI doit entrer en vigueur au 1^{er} juin ». Ces mêmes services soulignent par ailleurs que « l'établissement a un niveau de sécurité très haut ».

Pour autant, les deux maires se posent des questions. « Est-ce que cela ne va pas déboucher sur d'autres expropriations », s'interroge Jean-François Roost, « comme c'est le cas avec le site Antargaz ? ». « Ne veut-on pas minimiser les risques ? », questionne Françoise Ravey.

« Nous voulons pouvoir être clairs avec les habitants pour éviter toute mauvaise rumeur et inquié-

Un exercice jeudi matin

L'exercice de sécurité civile visant à mettre en œuvre et à tester les dispositions prévues dans le plan particulier d'intervention (PPI) se déroulera jeudi 18 mai entre 9 h 30 et 11 h au sein de l'entreprise située sur la RD23 à l'entrée de Froidefontaine ou Morvillars. Il « permettra de tester le plan élaboré par le service interministériel de défense et de protection civiles de la préfecture en lien avec les services de l'État concernés, les services de secours et le dirigeant de l'entreprise », éclaire la Préfecture.

Pas d'inquiétude, donc, pour qui entendrait la sirène. « Cet exercice n'aura pas d'impact sur le fonctionnement des écoles », précise encore la Préfecture. « Un périmètre de protection sera mis en place. Il pourrait entraîner de légers désagréments de circulation durant la tenue de l'exercice. »

de. Et pour cela, les services de l'État doivent être transparents avec nous », concluent les deux élus. « Il n'y a pas d'incidence sur les riverains », a assuré Sabine Oppiliart, directrice de cabinet du préfet du Territoire de Belfort.

Laurent ARNOLD

« Il n'y a pas d'incidence sur les riverains »
Sabine Oppiliart,
directrice de cabinet du
préfet du Territoire de
Belfort

Alerte au chlore chez Beauseigneur (19/05/2017)

Exercice grandeur nature hier matin aux Établissements Beauseigneur, spécialisés à Froidefontaine (90) dans le conditionnement et la commercialisation de produits chimiques.



Une procédure précise pour pénétrer sur le site. Photos Sam Coulon



Les sapeurs-pompiers ont utilisé des tenues spéciales et des appareils respiratoires.

La sirène a mugé jeudi matin aux établissements Beauseigneur à Froidefontaine, site industriel classé Seveso seuil haut, qui conditionne et commercialise des produits chimiques. Dès 9 h 37, la préfecture du Territoire a activé le plan particulier d'intervention (PPRI). Motif : un incident survenu sur les installations a entraîné la formation d'un nuage de chlore.

« À l'heure qu'il est, nous ignorons son importance. Sans doute 800 kg de gaz dans l'atmosphère » déclare le chef d'entreprise Jean-Paul Saugier. À leur arrivée, les sapeurs-pompiers établissent un périmètre de sécurité de 300 m alentour. Le personnel est confiné. En préfecture, un centre opérationnel départemental (COD) dirigé par Sabine Oppillart, directrice de cabinet, coordonne l'action des secours commandés à Froidefontaine par le lieutenant-colonel Christian Jeandemange, directeur adjoint du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Une lance « queue de paon »

« C'est ce qu'on appelle une bouffée de chlore. Le risque majeur, c'est l'intoxication, explique-t-il. À forte dose, le chlore est mortel. Il faut absolument l'empêcher de se répandre davantage dans l'atmosphère. Heureusement, c'est aussi un gaz particulièrement soluble. Un rideau d'eau permet de le transformer en acide chlorhydrique ».

Pour établir ce rideau d'eau, les sapeurs-pompiers équipés de combinaisons spéciales et d'appareils de respiration individuels (ARI) utilisent une lance dite « queue de paon » autorisant une aspersion à 180 °. L'acide chlorhydrique ainsi produit est ensuite pompé avec précaution.

À 11 h 10, la préfecture ordonnait officiellement la levée de cette intervention qui ne concernait heureusement qu'un exercice grandeur nature.

Il aura mobilisé sur le terrain vingt-cinq sapeurs-pompiers venus à bord de six véhicules, dont celui spécialisé dans les interventions chimiques. Il aura aussi permis de mettre à l'épreuve les procédures, du plan d'intervention, mais aussi de mettre le doigt sur quelques insuffisances à rectifier. C'est toute l'utilité d'un exercice.

Didier PLANADEVALL

Les maires du secteur plutôt critiques (19/05/2017)



Dans l'usine, le lieutenant-colonel Jeandemange dialogue avec les maires.

Quatre maires du secteur ont assisté jeudi à la totalité de l'exercice. Françoise Ravey (Morvillars), Bernard Viatte (Froidefontaine), Jean-François Roost (Bourogne), Jean-Claude Hauteroche (Charmoix) n'ont pas ménagé leurs remarques envers la préfecture.

Première critique : l'avertissement jugé trop tardif. Bernard Viatte affirme avoir reçu l'appel de la préfecture à 10 h 28, Jean-Claude Hauteroche à 10 h 46, Françoise Ravey à 10 h 49 : « Dans ces conditions, il est difficile de prendre des mesures pour prévenir nos populations » expliquent-ils.

Pour sa part, Bernard Viatte regrette que les routes voisines n'aient pas été fermées le temps de l'exercice, alors qu'elles l'auraient été en cas de véritable alerte : « Pour moi, on n'a pas vraiment joué le jeu dans les conditions réelles ».

Également relevé : « la sirène de l'usine inaudible au centre de secours des Tourelles, dont les sapeurs-pompiers seraient de toute façon confinés en cas d'alerte ».

Françoise Ravey a aussi souligné l'inexactitude des documents concernant le périmètre de l'exercice fournis par l'entreprise. Comme les autres maires, elle s'est dite « mécontente du manque de communication de la préfecture », Jean-François Roost ajoutant : « nos populations sont pourtant extrêmement sensibles à ces questions et nous interpellent ».

Exercice d'intervention suite à une fuite de produits chimiques chez Beauseigneur

Jeudi matin, un exercice d'intervention grandeur nature a été mis en place à Froidefontaine. Celui-ci avait pour but la simulation d'une fuite de produits chimiques dans les établissements Beauseigneur, classés Seveso 3 seuil haut, et l'intervention des pompiers et spécialistes dans la zone d'exclusion.



Photo Sam COULON

FROIDEFONTAINE

19/05/2017

Exercice d'alerte au chlore chez Beauseigneur

Alerte au chlore chez Beauseigneur



Les sapeurs-pompiers ont utilisé des tenues spéciales et des appareils respiratoires.

Exercice grandeur nature hier matin aux Établissements Beauseigneur, spécialisés à Froidefontaine dans le conditionnement et la commercialisation de produits chimiques.

La strène a magi jeudi matin aux Établissements Beauseigneur à Froidefontaine, site industriel classé Seveso seuil haut, qui conditionne et commercialise des produits chimiques. Dès

9 h 37, la préfecture du Territoire a activé le plan particulier d'intervention (PPII). Motif : un incident survenu sur les installations a entraîné la formation d'un nuage de chlore.

« À l'heure qu'il est, nous ignorons son importance. Sans doute 800 kg de gaz dans l'atmosphère », déclare le chef d'entreprise Jean-Paul Saugier. À leur arrivée, les sapeurs-pompiers établissent un périmètre de sécurité de 300 m alentour. Le personnel est confiné



Une procédure précise pour pénétrer sur le site. Photos Sam Coulin

En préfecture, un centre opérationnel départemental (COD) dirigé par Sabine Oppilant, directrice de cabinet, coordonne l'action des secours commandés à Froidefontaine par le lieutenant-colonel Christian Jaundomange, directeur adjoint du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Une lance « queue de paon »

« C'est ce qu'on appelle une bouffée de chlore. Le risque majeur, c'est l'insolation, explique-t-il. À forte dose, le chlore est mortel. Il faut absolument l'empêcher de se répandre davantage dans l'atmosphère. Heureusement, c'est aussi un gaz particulièrement soluble. Un rideau d'eau permet de le

transformer en acide chlorhydrique ».

Pour établir ce rideau d'eau, les sapeurs-pompiers équipés de combinaisons spéciales et d'appareils de respiration individuels (ARI) utilisent une lance dite « queue de paon » autorisant une aspiration à 180°. L'acide chlorhydrique ainsi produit est ensuite pompé avec précaution.

À 11 h 10, la préfecture ordonnait officiellement la levée de cette intervention qui ne concernait heureusement qu'un exercice grandeur nature.

Il aura mobilisé sur le terrain vingt-cinq sapeurs-pompiers venus à bord de six véhicules, dont celui spécialisé dans les interventions

chimiques. Il aura aussi permis de mettre à l'épreuve les procédures, du plan d'intervention, mais aussi de mettre le doigt sur quelques insuffisances à rectifier. C'est toute l'utilité d'un exercice.

Ditler PLANADEVALL

800 kg

de chlore dans l'atmosphère : c'est le scénario envisagé par la préfecture et la DREAL pour cet exercice.

Les maires du secteur plutôt critiques



Dans l'usine, le lieutenant-colonel Jaundomange dialogue avec les maires. Photo DP

Quatre maires du secteur ont assisté jeudi à la totalité de l'exercice. Françoise Ravay (Morvillars), Bernard Vlatte (Froidefontaine), Jean-François Roost (Bourgnie), Jean-Claude Hauteroche (Charmois) n'ont pas ménagé leurs remarques envers la préfecture.

Première critique : l'avertissement jugé trop tardif. Bernard Vlatte affirme avoir reçu l'appel de la préfecture à 10 h 28, Jean-Claude Hauteroche à 10 h 46, Françoise Ravay à 10 h 49 : « Dans ces conditions, il est difficile de prendre des mesures pour prévenir nos populations », expliquent-ils.

Pour sa part, Bernard Vlatte regrette que les routes voisines n'aient pas été fermées le temps de l'exercice, alors qu'elles l'auraient

été en cas de véritable alerte : « Pour moi, on n'a pas vraiment joué le jeu dans les conditions réelles ».

Également relevé : « la strène de l'usine installée au centre de secours des Tourailles, dont les sapeurs-pompiers seraient de toute façon confinés en cas d'alerte ».

Françoise Ravay a aussi souligné l'inexactitude des documents concernant le périmètre de l'exercice fournis par l'entreprise. Comme les autres maires, elle s'est dite « mécontente du manque de communication de la préfecture », Jean-François Roost ajoutant : « nos populations sont pourtant extrêmement sensibles à ces questions et nous interpellent ».

D.P.

54 (judo)

C'est le nombre d'élèves, âgés de 4 à 8 ans, des judo kwai de Morvillars, Joncherey, Grandvillars et Châtenois qui ont été accueillis mardi au dojo de Morvillars pour participer au Disney Challenge organisé par la FFJDA.

Ce challenge avait pour objectif de mettre en avant la pratique et les valeurs de notre discipline.

La démonstration avait été adaptée à la catégorie d'âge et à l'ancienneté dans la pratique du judo.

Tous ont été récompensés par une médaille d'or.



Ch. Grudler demande une commission de suivi (22/05/2017)



Le communiqué de Christophe Grudler en intégralité

Exercice Seveso à Froidefontaine : Chr. Grudler demande davantage de communication entre la préfecture et les élus locaux

Christophe Grudler a suivi ce matin, en compagnie des maires et adjoints de Froidefontaine, Charmois, Morvillars et Bourogne, un exercice "Seveso" organisé par la préfecture, la Dreal et le Sdis, au sein de l'usine Beauseigneur de Froidefontaine. Cette société, qui est une belle réussite familiale, a été fondée en 1932 et emploie aujourd'hui plus de 40 personnes. Elle utilise de la javel pour ses process.

Si l'exercice s'est globalement bien passé, il apparaît nettement qu'il y a eu un déficit de communication entre la préfecture du Territoire de Belfort et les communes de Morvillars et Bourogne. Ces dernières viennent de découvrir le périmètre de protection, qui touche en partie leurs communes. Elles ignoraient également que l'usine Beauseigneur était passée d'un classement Seveso "bas" à un classement Seveso "haut", en raison de la modification des normes.

"Il y a clairement un manque d'information, surtout pour les communes de Morvillars et Bourogne. Je viens de saisir Monsieur le Préfet par courrier. Je suggère la mise en place d'une Commission de suivi de site, sur le périmètre des 4 communes, afin que les maires et les habitants disposent régulièrement des informations utiles. Elle pourrait se réunir une à deux fois par an. La nouvelle réunion programmée par la préfecture le 22 juin ne doit pas être uniquement technique: elle doit permettre d'avancer dans le sens d'une meilleure information.", commente Christophe Grudler, qui entend suivre attentivement le dossier.

Concert Thierry Maillard (23/05/2017)

Mardi 23 mai 2017

GROS PLAN | 23

23/05/2017

BELFORT > Improvisations

Brel, Brassens et Ferré en liberté

SORTIR



Thierry Maillard à Morvillars juste après son tour des pays de l'Est avec le projet « Piano Solo ». Photo DR

Thierry Maillard et le jazz : une histoire d'amour en plus de 13 albums qui explorent tous les genres. Premier concert dans la Territoire le 17 juin avec un hommage libre à trois géants de la chanson française.

Dans l'ordre de ses préférences : Brassens, Brel, Ferré. Ce 17 juin, au château des Tourelles de Morvillars, Thierry Maillard rendra un hommage jazz à ces mythes de la chanson française qui ont bercé son enfance. Les départs en vacances depuis Fontainebleau, en voiture, c'était avec eux... Avec leurs balades, leur tempo, leur univers. Il les joue en piano solo, « Alone ».

C'est ce Thierry Maillard ancré dans le patrimoine français que l'on découvrira le 17 juin à Morvillars. Une proposition accessible à un large public, aimant le jazz ou pas. « Je me suis aperçu en donnant ce concert que les gens étaient heureux parce qu'ils connaissent les titres que je joue,

et ils les reconnaissent malgré leur interprétation au piano solo ». Concert sans paroles en effet. Brassens, Brel et Ferré sont mis en musique, librement. Quatre morceaux chacun. « Je crois que la réussite de ce projet vient du fait que je respecte leur univers », ajoute Thierry Maillard.

Piano d'une main, accordina de l'autre

Le clip est déjà prêt, il est diffusé sur Mezzo et YouTube. Rien à voir avec les projets habituels de ce musicien qui aime

sauter les frontières, explorer les genres, avec une affiance pour les pays de l'Est et un penchant pour Stravinsky : l'intensité dramatique.

Id, les mélodies de Brassens, Ferré, Brel, chanteurs poètes, sont arrangées « façon jazz moderne ». Thierry Maillard conserve la mélodie, arrange l'harmonie « à ma manière ». Selon un style « que l'on peut reconnaître ». Il évoque un jazz « plutôt classique et concertant ».

La surprise viendra de l'ajout d'un instrument méconnu : l'accordina, dont le son se situe entre celui de l'harmonica et du bandonion. Piano d'une main, accordina de l'autre, pour « revenir à mes sources, puisque j'ai débuté à l'accordéon ». Et offrir un son « piano avec un fond d'accordéon ».

Entre musique classique contemporaine et jazz moderne, Brel, Ferré et Brassens emportés dans les échappées de Thierry Maillard : un projet à part sur le chemin de ce musicien déterminé. Il fait ainsi une « pause agréable » entre deux projets d'envergure : l'enregistrement d'un trio avec l'orchestre de Prague, puis l'enregistrement, fin août, de l'album « Thierry Maillard Big Band » au stadio Recall à Pomi-gnon.

Ce 17 juin, à Morvillars, Thierry Maillard jouera en famille les voix de l'enfance et du jazz. Le petit salon de musique du château des Tourelles manquait aux amateurs de la région... On se réjouit.

Christine RONDOT

Au profit des Bons Enfants

Thierry Maillard se produit pour la première fois dans le Territoire de Belfort, bien que le salon de musique du château des Tourelles lui soit familier. Samedi 17 juin, il se produira à l'issue d'une tournée en Autriche et dans les pays de l'Est (Bratislava, Budapest, Belgrade, etc.), avant de repartir en tournée en trio et solo en Corée à l'automne. Le concert donné à Morvillars aura un caractère caritatif : les bénéfices iront à l'association Les Bons Enfants de la fondation Pompidou de Belfort. Plein tarif : 15 €, gratuit -10 ans. Il est conseillé de réserver, sur chatsaudetourelles@gmail.com ou à l'association au 06.75.08.29.68.

Retrouvez toutes les sorties sur poursortir.com et sur notre application



pour **Sortir** estrepublicain.fr

Déviation entre Morvillars et Bourogne (25/05/2017)



Dans le cadre de la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle, l'entreprise Colas entreprend des travaux à la sortie de Morvillars en direction de Bourogne à la hauteur du Centre des Tourelles, pour le passage à niveau P N 13. Pendant les travaux, les usagers des deux communes devront emprunter une petite déviation pour se rendre de l'une à l'autre

Conférence : fixer des limites (26/05/2017)

MORVILLARS

26/05/2017



Maëlle Schneider, directrice du périscolaire et responsable de la commission enfance et jeunesse.

« Une conférence pour comprendre pourquoi il est si important de fixer des limites »

Quels sont les projets envisagés par la municipalité pour les ados à Morvillars ?

Le premier est la reconduite, vu la réussite et l'engouement des jeunes l'année passée, des ateliers pour les 12 à 17 ans, ainsi que des petits travaux (ponçage, peinture, désherbage...) et des sorties. Une réunion d'information aura lieu le mercredi 7 juin à 18 h à la mairie, avec présence obligatoire des parents.

Les parents aussi auront-ils leur rendez-vous ?

Nous proposons mercredi 7 juin, à 20 h, une conférence gratuite sur

le thème « des limites pour mieux grandir ». Cette animation, qui se tiendra dans la salle du conseil municipal fait également suite à la bonne participation à l'atelier « bien vieillir ». C'est la psychopédagogue Véronique Poisson qui animera l'événement. Elle expliquera pourquoi il est si difficile et pourtant si important de fixer des limites à un enfant, en lui disant « non ». La spécialiste précisera également à quel âge il faut commencer à poser les limites, et comment le faire, afin qu'elles soient efficaces, justes et constructives.

Et pour les moins jeunes ?

Le centre communal d'action sociale projette d'organiser deux ateliers pour les habitants de la commune de 55 ans et plus. Le premier traitera de l'équilibre, avec comme objectif la prévention des chutes. Enfin, un atelier informatique tentera d'apporter des bases, ou de permettre à ceux qui ont déjà des notions de les approfondir. Le choix des ateliers sera effectué en fonction des inscriptions.

> **Contactez la mairie au 03 84 27 80 36 ou par mail via contact@morvillars.fr.**

Train-train perturbé (27/05/2017)

MORVILLARS

27/05/2017

Train-train perturbé à côté de la voie ferrée

Encore habitée il y a peu, cette ancienne bâtisse de garde-barrière s'apprête tant bien que mal à une seconde vie au plus près de la voie ferrée. D'autant que son propriétaire déplore l'apparition de fissures.

Le train, la famille Fradin a grandi avec. Le papa de Philippe travaillait à la SNCF lorsqu'il a acheté cette maison de garde-barrière dans les années 70.

Elle est bâtie à quelques petits mètres de la voie ferrée où naguère circulaient « surtout des trains de marchandises » entre Belfort et Delémont, se rappelle Philippe, aujourd'hui jeune quinquagénaire et propriétaire de l'adresse située au bout de la rue Fontaine-aux-Voix, à la sortie de la commune. Ici, on n'a pas vu passer un train depuis plus de vingt ans mais on se souvient aussi que la

fréquentation de la voie était raisonnable aux yeux du proche voisinage : « un train de marchandises par heure, beaucoup moins sur la fin. Et un train de voyageurs deux fois par jour », juge Philippe Fradin.

Des mesures de bruit puis plus rien

Il est aujourd'hui bien embarrassé. La ligne ferroviaire va reprendre du service, le chantier avance depuis l'automne dernier autour de la maison, mais sans lui.

« Des mesures de bruit ont été réalisées il y a au moins un an et demi, mais je n'ai jamais eu de nouvelles depuis ». Il est question à l'avenir d'« un passage de TER tous les quarts d'heure », croit savoir M. Fradin.

Philippe n'habite pas là. Sa maman, octogénaire, y vivait encore en début d'année avant de partir en résidence à Grandvillars. Mais elle a vécu le gros des travaux : « Ils ont creusé profond, et avec les rouleaux compresseurs, tout vibrait dans la maison. Ma maman se plaignait de voir apparaître des fissures », raconte son fils.

Du mal à louer

Les fissures sont bien réelles. Mais à quand remontent-elles ? Lui distingue les anciennes des



À Morvillars, la voie ferrée est en cours de construction au pied de la maison de Philippe Fradin. Photo Sam COULON

plus récentes, en lien, suppose-t-il, avec le chantier. Il l'a dit, par téléphone, à la direction régionale de la SNCF. Qui lui demande de confirmer par écrit.

Début de procédure qui ne

enchante guère. Il aimerait savoir s'il a droit à une compensation financière car, quand il a racheté il y a près de trente ans la maison familiale, c'était avec l'idée que l'endroit resterait au

calme... Maintenant, « je voudrais la louer pour payer une partie de la Marpa, mais avec les fissures, les trains à venir... ».

Ph.B.

« Je voudrais la louer pour payer une partie de la Marpa où réside ma maman. »
Philippe, propriétaire de la maison

24 (billard)



Le billard n'est pas forcément une compétition, c'est aussi la réunion d'amateurs. C'est pourquoi le Rétro club de Morvillars organise plusieurs animations, dont le challenge du château : cette année, ils étaient 24 à avoir répondu présents et cela pour deux jours, venant de Vesoul, Langres, Audincourt et Belfort. Il a réuni des jeunes, comme Damien, 16 ans, des moins jeunes, ainsi que deux dames.

Ligne Belfort/Delle (28/05/2017)

Belfort/Delle : le terrassement terminé

28/05/2017

Les travaux de terrassement et d'ouvrage d'art de la ligne Belfort-Delle sont terminés entre Morvillars et Joncherey. La mise en place des équipements ferroviaires est en cours.

Quand on parle du chantier de réhabilitation de la ligne ferroviaire Belfort/Delle avec Daniel Koenig, directeur d'opération SCNF Réseau, en évoquant la clémence du temps qui règne depuis quelques semaines sur la région et qui favorise l'avancement du chantier, il le reconnaît : « c'est vrai que l'on ne pouvait pas connaître pire que le printemps 2016 ! » Cette situation a été la principale cause du report de 10 mois de la livraison de la ligne au trafic voyageurs, qui se fera donc au second semestre 2018.

Moins d'Incivilités

Concernant l'avancement du chantier entre Joncherey et Morvillars avec la traversée de Grandvillars qui fait 4,5 km, les travaux de terrassement et d'ouvrage d'art sont terminés. Les équipements ferroviaires sont en cours, comme on peut le voir avec la signalisation du génie civil, la mise en place des caniveaux, la pose des poteaux caténaires et prochainement la pose de la voie ; ces travaux se poursuivront jusqu'en fin d'an-



En direction de Morvillars, tout est prêt pour la pose de la voie.

née.

À partir de juillet, débuteront l'aménagement des haltes et parkings, période à laquelle commenceront sur l'ensemble de la ligne, une fois la voie installée, les travaux en mode ferroviaire avec la circulation de trains tra-

voux de Delle vers Belfort.

Aujourd'hui, ce chantier unique en France occupe une centaine de personnes sur les 22 km de la ligne. Quatre entreprises locales sont à l'œuvre, dont Colas Est (agence d'Eguenigue), Eurovia (agence de Bavilliers) ou encore

des sous-traitants locaux comme l'entilezza (Bavilliers) pour la pose de caténaires.

Suite aux réunions de sensibilisation qui se sont tenues en mars dernier, Daniel Koenig remarque qu'« on constate moins de déplacements » sur ce chantier interdit



Les poteaux destinés à porter les caténaires sont installés.

« En terme de météo, on ne pouvait pas connaître pire que le printemps 2016 ! » Daniel Koenig, directeur d'opération SCNF Réseau

au public, mais il est vrai qu'il est aussi « moins accessible ». Dans les zones où la voie est montée, un rappel est utile, surtout que les engins ferroviaires vont arriver.



EST
REPUBLICAIN